

# Introduction

---

Margareta KASTBERG SJÖBLOM

Alpha BARRY

Andrée CHAUVIN-VILENO

Le colloque organisé par le Réseau Discours d’Afrique<sup>1</sup> à Besançon en novembre 2019, dont est issu cet ouvrage, s’est penché sur le thème du renouvellement des discours politiques en Afrique francophone. Il a réuni pendant trois jours une cinquantaine de spécialistes de domaines de recherche et de disciplines différents. L’enjeu principal a été en effet de susciter des échanges pluridisciplinaires sur les problématiques du discours politique à l’ère de la mondialisation de l’information.

Pour préciser ce contexte, à l’orée de la deuxième décennie du siècle, nous remonterons le cours de l’histoire en vue de mieux saisir la situation politique d’ensemble de l’Afrique aujourd’hui et les lignes de force des mouvements qui la traversent. Nous ferons le point sur les définitions du discours politique avant de détailler les questionnements qui ont été à l’origine de la manifestation. Enfin nous présenterons les contributions retenues pour cette publication et préciserons l’organisation des volumes et des sections qui les constituent.

## Contexte postcolonial et mobilisation citoyenne

---

Après 2010, avec les soulèvements populaires survenus dans les pays du monde arabe, les observateurs de la vie sociopolitique africaine se demandaient si ceux-ci auraient autant d’ampleur en Afrique subsaharienne. Il aura fallu peu d’années pour voir le vent de la contestation et les événements qu’il a déclenchés être à la base de mutations politiques dans certains pays autant d’Afrique occidentale que du monde arabe.

---

1. URL : <http://elliadd.univ-fcomte.fr/discoursdafrique/>. Voir également la conclusion du présent ouvrage qui évoque l’histoire et les perspectives du Réseau Discours d’Afrique.

L'émergence de cette contestation peut être analysée à partir des éléments suivants : en Afrique subsaharienne, la plupart des partis politiques sont constitués sur une base communautaire et sont minés par des crises d'ego. Cela rend impossible la mise en place d'une organisation puissante pouvant tenir tête au pouvoir en place et apporter une alternative crédible aux citoyens. Face à cette perte de crédibilité naissent de nouvelles formes de protestation contre la mal-gouvernance et tous les avatars politiques qu'elle a générés, notamment le fait que ceux qui exercent le pouvoir accordent un privilège à leur communauté d'appartenance dans la distribution de postes de responsabilité aux dépens des autres communautés.

Pour comprendre la mobilisation sociale et politique dans la plupart des pays africains, il convient de revisiter l'histoire coloniale. La constitution par le hasard de la conquête européenne de micro-États explique certains problèmes de la période postcoloniale. En effet, la colonisation a été un facteur d'exacerbation des tensions entre différents groupes communautaires. Les conquêtes européennes ayant été progressives, pour s'imposer en Afrique, deux préalables étaient nécessaires :

1. découpler petit à petit les grands empires conformément à l'avancée des troupes coloniales sur le terrain ;
2. engager des négociations entre puissances coloniales pour délimiter les frontières entre territoires conquis.

La mise en œuvre de ces deux stratégies aboutit à la constitution de petits États coloniaux sans tenir compte de l'attachement de telle ou telle communauté à un empire. C'est ainsi que plusieurs cultures communautaires différentes se sont retrouvées dans des micro-États coloniaux, constitués en territoires au gré des impératifs de la conquête coloniale et du compromis entre puissances européennes.

Avec l'avènement de l'indépendance dans les années soixante se posait déjà la question de la consolidation des États-nations souverains en Afrique, dans la mesure où l'intégration de communautés différentes dans les États nouvellement indépendants devait favoriser la construction d'une nation solide et prospère sur la base d'une communauté de destin de tous les citoyens. Ainsi, conformément à une écologie du vivre ensemble, chaque État aurait réalisé l'intégration nationale des différentes communautés qui le composent. Plusieurs décennies après les années soixante, il apparaît que l'évolution politique de l'Afrique, qui a conduit à l'indépendance, représente certes une avancée historique considérable, mais que l'instauration du parti unique un peu partout correspond à un recul de la démocratie.

En effet, si la fin de la colonisation et l'avènement de l'indépendance ont inauguré une nouvelle ère en Afrique, dans leur tentative d'assurer l'unité nationale dans des États fragiles, les nouveaux dirigeants africains ont mis fin au pluralisme politique en prônant le Parti unique. Pour ce qui est du nouvel ordre ainsi créé aussitôt après les indépendances, Georges Balandier (1984, p. 188-193) parle de « persistance et de dissolution des structures traditionnelles ». En d'autres termes, le pouvoir est structuré sur la base de l'organisation des États européens, mais dans son fonctionnement, il s'exerce conformément à l'*habitus* des États précoloniaux. Ainsi, « [c']est l'accès au pouvoir, et les luttes autour de celui-ci qui contribuent à la formation de la seule classe bien constituée, la classe dirigeante. C'est l'accès au pouvoir qui donne une emprise sur l'économie beaucoup plus que l'inverse » (Balandier, 1965, p. 141). Dans le même ordre d'idées, Arthur Lewis (1966, p. 33-36) soutient que « arriver au pouvoir en Afrique c'est gagner la puissance, le prestige, la richesse », mieux, « c'est disposer d'une occasion unique de

faire fortune ». C'est cet héritage d'un patrimoine culturel sédimenté au fil des âges qui « a façonné les mentalités, créé des habitudes et conditionné les représentations collectives et les attitudes politiques vis-à-vis de la concentration du pouvoir caractéristique de la période actuelle » (Sylla, 1977, p. 265). Finalement, tout porte à penser qu'« [e]ntre le tribalisme, en tant que fondement de la traditionnalité, et le parti unique (comme institution politique moderne), se joue une dialectique d'implication mutuelle qui fait du tribalisme un facteur important d'instauration du parti politique » (*ibid.*).

La situation sociopolitique qui s'est imposée dans la période postcoloniale a eu pour conséquence logique l'emprise d'une communauté sur l'exercice du pouvoir, voire plus largement sur toutes les institutions. Dans ce contexte, la contractualisation des rapports sociaux repose essentiellement sur la subordination des intérêts collectifs aux seuls motifs de la satisfaction des besoins personnels. L'emprise d'une communauté politique sur l'État naissant et la collusion entre exercice du pouvoir et enrichissement d'un groupe partisan a eu pour corollaire la mauvaise gestion, obstacle au développement. Ainsi, la culture du pouvoir qui a prévalu dans les États postcoloniaux en Afrique et le modèle social partisan ont-ils fonctionné à contresens de la voie à suivre pour consolider la nation et assurer un développement harmonieux. En d'autres termes, la nomination des hauts fonctionnaires à des postes de responsabilité repose essentiellement sur la cooptation ; de ce fait, les mœurs politiques et administratives en sont profondément affectées.

Frantz Fanon (1961, p. 144) nomme cette fracture sociale les « mésaventures de la conscience nationale ». Il mentionne que dans les jeunes pays indépendants d'Afrique, la conscience nationale, au lieu d'être la cristallisation des aspirations de l'ensemble du peuple et le produit immédiat de la mobilisation populaire, devient une forme sans contenu. Cette observation trouve, par ailleurs, son fondement dans le fait que « les failles que l'on y découvre expliquent amplement la facilité avec laquelle, dans les jeunes pays indépendants, on passe de la nation à l'ethnie, de l'État à tribu » (*ibid.*). Parlant de la naissance d'une bourgeoisie nationale dans ces jeunes États indépendants d'Afrique, Frantz Fanon note aussi que cette bourgeoisie a une psychologie d'hommes d'affaires. Elle est canalisée vers des activités de type intermédiaire, sa vocation profonde ayant été de s'adonner à des malversations financières. Ainsi, le parti devient-il un moyen de réussite individuelle, il aide le pouvoir à tenir le peuple. Sur cette base, on comprend aisément ce qui a amené le mouvement citoyen sénégalais *Y'en a marre !*, fondé en 2011, à reprendre une citation de Frantz Fanon relative à la situation sociopolitique en Afrique<sup>2</sup>.

Si la contestation citoyenne a un dynamisme profond et multiforme, les pouvoirs en place et les institutions qui le garantissent agencent leurs argumentaires et investissent différents canaux ; les scènes médiatiques rendent compte et/ou participent de ces conflictualités. Les discours politiques en Afrique francophone s'élaborent, se diffusent et s'exercent en interagissant avec les événements et les pratiques sociales. Dans cet ouvrage seront analysés des discours émanant non seulement d'acteurs détenant le pouvoir, cherchant à s'y maintenir ou à y accéder, mais aussi de protagonistes qui produisent des représentations et/ou des critiques du pouvoir et de son exercice, en prônant l'émancipation par leurs contre-discours ; le cas des discours extrêmes qui visent à propager la sidération par la terreur, et la manière de les aborder, seront envisagés également.

---

2. Voir la contribution d'Alpha Barry dans le volume 1.

## Du politique aux discours politiques

Quelle définition donner du discours politique, quelles limites assigner au politique et à ses langages ? Le politique est la résultante de plusieurs composantes, comme le rappelle Patrick Charaudeau en citant Claude Lefort :

[...] des *faits politiques* comme actes et décisions qui relèvent de l'autorité ; des *faits sociaux* comme organisation et structuration des relations sociales ; des *faits juridiques* comme lois qui régissent les conduites et les rapports des individus vivant en société ; enfin des *faits moraux et psychiques* comme pratiques qui révèlent des systèmes de valeur (Charaudeau, 2002 [En ligne]).

Le discours est partie prenante de ces faits de divers ordres, plus qu'il ne constitue un autre ordre de faits. Il est directement lié à l'action et aux valeurs qui l'inspirent : « le discours politique n'a pas de sens hors de l'action » (*ibid.*).

Le discours politique peut être défini de par ses enjeux comme une forme de discursivité par laquelle les acteurs cherchent à obtenir ou à conserver le pouvoir politique. Dans un sens plus large, que rappelle Rodolphe Ghiglione, le discours politique en tant que « parole publique dans l'espace public » relève d'un « discours d'influence produit dans un monde social » dont le but est « d'agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire » (Ghiglione, 1989, p. 9) ; il oriente la réflexion sur le discours politique vers la rhétorique et l'argumentation.

« Agir sur l'autre » est en effet le maître-mot du discours politique. Selon Patrick Charaudeau (2002 [En ligne]), « cela veut dire que la position de pouvoir dans le langage s'inscrit dans un processus d'influence qui vise à modifier l'état physique ou mental de l'autre ». Il précise aussi que « [l']on ne confondra pas le simple "pouvoir d'agir" qui renvoie à une aptitude de l'individu à exécuter une tâche, avec le pouvoir d'"agir sur l'autre" qui renvoie à un projet intentionnel ayant pour visée d'influencer le savoir ou le comportement de l'autre ». La visée du discours politique inclut « l'exigence de voir l'intention suivie d'effet » (*ibid.*).

Pour Patrick Charaudeau, il convient plutôt de parler « des discours politiques » que « du » discours politique, en raison de la variété des situations, mais aussi des enjeux qui sont de trois types :

1. constituer des « communautés d'opinion » autour de « valeurs de références », de systèmes de pensée ;
2. influencer et persuader un auditoire afin d'établir des « communautés communicationnelles » qui se retrouvent dans un comportement commun « plus ou moins ritualisé » ;
3. commenter les événements, les idées politiques sans engager les locuteurs dans l'action pour autant (qu'il s'agisse d'individus ou de médias).

Ces enjeux se combinent avec les instances de la sphère d'action sociale du politique, soit l'instance strictement politique qui doit justifier d'une légitimité lui conférant son autorité, soit l'instance citoyenne et l'instance médiatique (*ibid.*).

Quand l'autorité est reconnue, « le projet d'influence acquiert une certaine force d'action » (*ibid.*) instaurant un rapport de pouvoir. Mais évidemment les rapports de forces ne sont pas toujours les mêmes. Les discours politiques s'intègrent à des projets d'action et de communication – cette dernière étant définie selon les régimes et les idéaux qui les sous-tendent en opposant plus ou moins « communication politique » et

« propagande » (Ollivier-Yaniv, 2010). De tels projets supposent des valeurs structurantes pour des communautés.

En d'autres termes, le discours politique se propose de créer les conditions d'une adhésion ou d'une communion verbale autour des valeurs. C'est pour cette raison que les discours politiques ne sont pas seulement à considérer comme un lieu et un moyen de combat symbolique entre forces politiques, mais aussi un vecteur de régulation, de dialogue et d'échange, un mode d'action par lequel établir, faire durer et faire évoluer la société (Dorna et Georget, 2007). Or, pour établir la connivence avec son énonciataire en vue de créer les conditions d'une adhésion ou d'une communion autour de valeurs abstraites et concrètes de persuasion, voire d'instaurer une hégémonie discursive et une vision du monde qu'il partage avec ses auditeurs, les capacités de l'orateur sont souvent soumises à rude épreuve.

En Afrique, depuis l'avènement du multipartisme dans les années quatre-vingt-dix en particulier, des changements importants sont intervenus, parmi lesquels, entre autres, le renouvellement et le rajeunissement des acteurs politiques, même si les figures du passé jouent toujours un grand rôle et que les acteurs déjà en place intègrent les tendances ou pratiques émergentes. De nouvelles voix se font entendre dans l'espace public et, en Afrique comme ailleurs, le discours politique dépasse largement le cadre des seuls acteurs politiques. Quelles sont ces nouvelles voix ? Quels sont les thèmes qui mobilisent l'attention des orateurs politiques, mais aussi des journalistes et des écrivains, des simples citoyens ? Comme le souligne Patrick Charaudeau (2002), les projets et les effets d'influence peuvent être le fait de productions discursives de toutes sortes sans limitation au politique strictement entendu. Quelles formes de productions discursives sont repérables sur le terrain africain ? Sur quels modes, argumentatif, rhétorique, énonciatif, pragmatique, s'expriment le registre de l'action et celui de la fiction ?

Avec l'évolution des nouveaux médias, l'actualité politique en Europe est largement diffusée et commentée, en Afrique comme partout ailleurs, et tend à servir de modèle. Peut-on parler de confluence, ou au contraire de distorsion ou encore d'hybridation entre cultures africaines et européennes ?

Dans ce contexte d'instantanéité de l'information et de mondialisation des médias, la parole politique en Afrique francophone évolue très rapidement : elle est portée par de nouveaux acteurs et par de nouvelles voies de diffusion et de production à la faveur de l'évolution des supports et de l'appropriation dont ces derniers font l'objet. C'est pourquoi entre médiation et médiatisation, les modes et les dispositifs d'expression des (nouveaux) acteurs politiques sont source de questionnement. Quelles sont les caractéristiques de la diffusion de l'information et du débat dans le contexte africain francophone ? Quelle est l'influence des variations entre allocution en direct, en différé, devant tel ou tel auditoire, meeting, discours numérique, diffusion orale/écrite ? Quels rôles ont les dispositifs numériques et particulièrement les réseaux sociaux selon les contextes et les usages ?

La généricité du discours politique est aussi une problématique importante. En partant du postulat que le discours politique est protéiforme, quelles sont les formes discursives allant des allocutions officielles traditionnelles (tels que les discours devant le parlement, les vœux, les discours pour la jeunesse, etc.) *vs* les allocutions de campagne, les débats, les revendications de mouvements politiques ou syndicaux, les meetings, les interviews ? Comment envisager une catégorisation des différentes productions verbales à but politique ? Quel est l'impact du genre sur le cadre discursif, sur l'ethos des personnalités politiques ? Quelles interrelations peuvent être dégagées entre genres et médiativité ?

Il apparaît également que la littérature, en tant que véhicule de la critique sociale particulièrement, trouve sa place dans la recherche sur le discours politique. Quels sujets d'ordre politique sont abordés dans les œuvres d'Afrique francophone ou plus largement comment l'écriture littéraire fait-elle entendre le feuilletage de voix et de discours ? Comment les postures auctoriales s'ancrent-elles entre création et engagement ? Plus généralement, comment la dimension esthétique du discours participe-t-elle à l'argumentation, voire à l'action ?

Les relations entre événements et discours sont étroites et complexes. Les discours et les voies qu'ils empruntent dépendent en effet étroitement des événements qu'ils accompagnent : mouvements sociaux, guerres, terrorisme, catastrophes naturelles, épidémies. Les discours peuvent-ils être considérés en outre comme des facteurs déclencheurs, et peut-on mesurer leur influence sur les événements ? Quelles sont les interactions entre discours et contre-discours ? Quelles sont les réactions des citoyens d'Afrique francophone, notamment sur les réseaux sociaux, face aux propos et actions d'acteurs sociaux et politiques ? Quelles sont celles des intellectuels et des écrivains ? S'agit-il d'activités de commentaire ou mènent-elles à l'engagement ? Comment se manifeste la conflictualité ? Quelles sont les formes de violence verbale repérables ?

Les questions sur les acteurs individuels et collectifs du discours constituent un autre thème d'autant que ces acteurs ne se limitent pas aux responsables et aux professionnels de la politique. Comment catégoriser les nouvelles voix politiques qui s'élèvent en Afrique francophone (jeunes leaders, femmes, mouvements sociaux émergents) ? Quelles sont leurs identités culturelles et sociologiques ? Quels sont leurs nouveaux modes d'expression ?

Il importe aussi de prendre en compte les méthodologies d'analyse elles-mêmes, les avancées de la recherche et les questions qu'elles suscitent. Pour une meilleure approche des corpus politiques spécifiques d'Afrique francophone dans la variété de leurs formes discursives, quels cadres sont les plus adaptés ? Quels sont les renouvellements théoriques et méthodologiques notamment dans le champ de l'analyse du discours et des disciplines en dialogue avec celle-ci, à travers l'argumentation rhétorique remise au goût du jour, la sociolinguistique, la sémiotique, l'analyse outillée et ses logiciels d'exploration textuelle ?

La conjonction des contextes contemporains de mobilisation citoyenne et du développement de nouveaux dispositifs d'expression est à l'origine du centrage des problématiques du colloque et du présent ouvrage sur le(s) discours politique(s). Pour autant l'interrelation des sphères discursives est affirmée et considérée par le Réseau comme un élément majeur d'intelligibilité.

Les contributions issues du colloque et retenues pour cette publication sont présentées selon les regroupements qui nous ont paru les plus pertinents sans reconduire l'organisation thématique initiale de l'argumentaire ni des sessions, mais en restant attachés aux axes de questionnement que nous avons rappelés ici.

## Présentation des contributions

Les contributions de la présente publication sont réparties en deux volumes qui privilégient chacun un éclairage thématique et théorique différent tout en entrant en complémentarité l'un avec l'autre.

Le premier volume, *Genres discursifs et engagement politique*, est centré sur la problématique des genres de discours, de leurs contours, de leurs frontières, de leur rôle dans l'émergence et la diffusion de paroles politiques ou à vocation et portée politique, mais toujours tournées vers l'action. Il s'agit également dans ce premier volume de mettre en relief l'articulation de la dimension esthétique et de la dimension pragmatique de discours, qui, à des titres divers, mobilisent la poéticité, qu'ils émanent de l'instance politique des gouvernants/adversaires, de l'instance médiatique ou de l'instance citoyenne (Charaudeau, 2005, p. 42), d'auteur-e-s, littéraires ou non, ou encore de collectifs.

Le second volume, *Acteurs politiques et médiations discursives*, prend comme axe principal la problématique des acteurs des différentes instances mentionnées, en la croisant avec celles des médiations sociodiscursives et sociotechniques et en accordant une part importante aux dispositifs médiatiques, plus ou moins récents, et aux usages qui en sont faits dans le cadre des débats publics. Ce volume a aussi une orientation méthodologique en réfléchissant aux modalités d'analyse des corpus les plus propres à assurer un renouvellement adapté aux modes d'expression et aux objets dynamiques de ce champ du discours politique en Afrique francophone.

Le premier volume se compose de trois parties. La première, intitulée « Écritures et engagements », comporte six contributions.

Trois articles examinent sous des angles différents le(s) recueil(s) dans le(s)quel(s) Kamel Daoud reprend une partie des chroniques « Raïna Raïkoum »<sup>3</sup> parues initialement dans la presse, notamment dans *Le Quotidien d'Oran*. **Driss Ablali** met en exergue le genre de la chronique, articulé à la question de la posture auctoriale comme construction d'une figure de l'ennemi et élément décisif d'une rhétorique de combat ; l'analyse sémiotique, énonciative et argumentative du corpus de *Mes indépendances* trace les contours d'une vision à la fois arabo-musulmane et universaliste, « pour réparer le monde ». Après avoir rappelé le contexte politique dramatique des années quatre-vingt-dix, les limitations des possibilités d'expression de la presse écrite et, dans ce cadre, le rôle de la chronique et sa relation au quotidien des lecteurs, **Fatima Khelef** montre le double ancrage stylistique du journaliste et de l'écrivain Kamel Daoud en s'attachant surtout au recueil de l'année 2005. **Alain Rabatel**, qui retient, comme Driss Ablali, *Mes indépendances* (chroniques 2010-2016), réfléchit à la question des identités individuelles et collectives dans le contre-discours « critique et progressiste » de Kamel Daoud, qui affirme, aussi bien pour l'Orient que pour l'Occident, un ethos de vérité et de liberté contre les dénis et les contradictions d'idéologies sclérosantes.

**Yamna Chadli Abdelkader** revient sur la vision que trois écrivains maghrébins ont proposée presque « à chaud » des événements dits des « Printemps arabes » dans des essais et/ou des fictions publiés entre 2011 et 2015 ; elle met en relief le partage entre orientation journalistique ou littéraire, les choix de focalisation narrative et l'autovalorisation de l'ethos des auteurs. La contribution de **Jean-Norbert Vignondé** aborde le média radiophonique à propos d'une revue de presse en langue béninoise (le fon) dont il dégage les spécificités, en montrant combien les enjeux linguistiques, culturels et littéraires vont de pair avec une certaine éthique de l'engagement. Enfin, **Mamadou Bailo Binta Diallo** se situe tout autant sur le terrain de l'écriture philosophique que du projet politique en faisant état des propositions d'Achille Mmembe et Felwine Sarr qui critiquent le discours

---

3. « Notre opinion/votre opinion ».

interprétatif dominant sur l'Afrique et invitent à refonder des paradigmes endogènes pour articuler savoirs, relations au monde et à « l'ensemble du vivant ».

La partie suivante, « Fiction romanesque, représentation et argumentation », regroupe cinq contributions et se consacre au discours romanesque comme écriture du réel.

Elle embrasse différentes aires spatiales (Cameroun, Congo, Guinée, Sénégal, etc.) et même temporelles : en effet, la contribution de **Lydia Bauer** qui ouvre la section propose une comparaison entre deux écrivaines, Aminata Sow Fall et Marguerite de Navarre, en faisant la part de l'intertextualité assumée par la romancière sénégalaise et d'une commune confiance dans le « pouvoir de la parole » en temps de catastrophe pour réintroduire les valeurs humanistes dans la société. **Fallou Mbow** remonte aux sources du roman subversif qui apparaît après les indépendances ; il montre que ce modèle de dénonciation par la fiction du « désordre établi », des abus du pouvoir et de l'exploitation du peuple garde son efficacité en variant les trames narratives et les scénographies. **Léa Nyngone** fait dialoguer un roman récent de l'écrivain congolais Alain Mabankou avec la sociologie politique et l'histoire afin d'interroger les formes dégradées de la démocratie devenue en Afrique un régime-alibi que l'œuvre littéraire met en scène et en cause (violence, autoritarisme, corruption, domination néocoloniale). **Martine Fandio Ndawouo** adopte une perspective d'analyse énonciative, celle de l'hétérogénéité montrée de Jacqueline Authier-Revuz, pour mettre en évidence le travail stylistique de représentation satirique des acteurs et des discours manipulateurs dans deux romans camerounais parus en 2014 qui ménagent, comme prophétiquement, un scénario de « fin de la dictature ». **Pierre Fandio**, en observant l'altérité représentée avec hostilité dans la littérature anglophone camerounaise (narrative et poétique) des années 1990-2000, par le truchement de la langue et de l'onomastique francophones, met au jour d'inquiétants antagonismes alimentés par une certaine élite, alors que la dynamique de la culture populaire irait dans le sens du dialogue des langues et des communautés.

La troisième et dernière partie du premier volume, « Scènes publiques : communication, création, revendication », rassemble huit contributions. Trois d'entre elles éclairent des modes d'expression théâtrale ou théâtralisée aux frontières de l'action politique, relevant plus ou moins des formes artistiques reconnues. Les cinq autres montrent combien l'espace public, espace urbain et/ou espace virtuel des réseaux sociaux, est investi par des forces politiques qui visent la persuasion et l'action par l'intermédiaire d'agencements langagiers.

**Christine Douxami** retrace l'expérience artistique et politique exceptionnelle de l'édition 2014 du festival biennal des Récréâtrales à Ouagadougou, qui coïncide, cette année-là, avec la révolution citoyenne ; elle montre ainsi la part essentielle que prend la culture, et singulièrement une certaine conception et pratique du théâtre, à l'émancipation populaire. La contribution de **Romain Dédjinnaki Hounzandji** articule également création théâtrale et engagement politique à travers la posture (au sens de Jérôme Meizoz) de l'universitaire, « leader d'opinion » et dramaturge togolais Ayayi Togoata Ape-do-Amah, posture qu'il nomme la tractographie, en reprenant la qualification de tracts attribuée par le pouvoir autoritaire aux écrits soupçonnés d'être subversifs et en l'affectant à un positionnement artistique critique à l'égard des dictatures comme des « démocraties ». **Nadia Grine** et **Rachida Grine** prennent pour champ d'observation les stades, pour constater à quel point la chanson sportive des groupes de supporters constitue une forme d'expression politique pour les jeunes Algérois ; elles associent la sociologie, qui rend compte de la dimension rituelle d'une telle performance, et l'analyse textuelle du



corpus contestataire. La mise en accusation du pouvoir en Algérie se retrouvera dans deux autres contributions de cette section.

La contribution de **Dorgelès Houessou**, sous un double angle sémiotique et argumentatif, mène une investigation stylistique sur la communication gouvernementale en Côte d'Ivoire dans le cadre d'une campagne intitulée « L'État travaille pour vous » ; il met en évidence l'alliance d'un pacte énonciatif publicitaire qui mobilise une poéticité pluri-sémiotique et le jeu des masques politiques. C'est à nouveau l'expression des citoyens et plus précisément les messages polémiques de groupes Facebook camerounais en période électorale (2018-2020) qui sont l'objet de la contribution de **Stéphane Peleu Djoya** et **François Guebou Tadjuidje** : ils dégagent les procédés néologiques et leurs visées pragmatiques souvent satiriques, voire haineuses, souvent entachées de stigmatisation ethnique. Un autre contexte électoral, celui des législatives de 2017 en Algérie, donne matière à **Abdelkader Sayad** pour mettre en regard les iconotextes de la campagne officielle et le détournement parodique opéré par les internautes dans une contre-campagne subversive appelant au boycott ; l'étude de cas illustre la part prise par les réseaux sociaux numériques (RSN) dans l'expression citoyenne. Ce phénomène se trouve confirmé par l'article de **Kheira Yahiaoui** qui s'attache aux manifestations contre un 5<sup>e</sup> mandat présidentiel d'Abdelaziz Bouteflika (à partir de février 2019) : c'est dans l'espace public des villes algériennes que se déploie le *Hirak*<sup>4</sup> et les réseaux relaient le mouvement ; l'auteur analyse, à partir d'une documentation recueillie dans la rue et sur la toile, les slogans qui témoignent d'une compétence langagière collective dynamique et plurielle. L'article d'**Alpha Barry**, qui clôt la section et le volume, rappelle l'élaboration historique de la notion de société civile devenue alternative aux défaillances de l'État, afin de donner à comprendre, dans le contexte large de l'Afrique subsaharienne contemporaine, à la fois l'unité et les spécificités de l'émergence des mouvements sociaux citoyens ; sur la base des liens étroits entre ces mouvements et la vie urbaine, il propose une analyse sociodiscursive pluridimensionnelle qui mobilise la sociolinguistique, la sémiotique, la rhétorique et l'analyse du discours.

Le second volume comporte quatre parties. Il s'ouvre par un regroupement de trois contributions à visée à la fois épistémologique et méthodologique qui développent des « Propositions en analyse du discours à l'épreuve des corpus », pour reprendre le titre de la partie.

**Aimée-Danielle Lezou Koffi** interroge le nouvel espace de discussion politique des réseaux socionumériques dans le contexte ivoirien et mobilise, à cet effet, le modèle communicationnel de Patrick Charaudeau pour proposer une vision critique du dispositif de la page Facebook et une étude comparative de quatre pages correspondant à des sensibilités et des identités différentes, mais visant un renouvellement des acteurs. **Margareta Kastberg Sjöblom** présente les possibilités qu'offre l'analyse du discours outillée informatiquement, appuyée sur la statistique textuelle, pour étudier de manière systématisée et comparative, de 1949 à nos jours, les discours émanant des présidents et leurs variations selon les genres, les auditoires et les circonstances ; l'analyse exploratoire pour sept présidents montre les liens entre univers thématiques et orientations politiques. La réflexion de **Michael Rinn** se confronte à un discours de propagande spécifique d'une grande violence, celui du postdjihadisme de Boko Haram qui mêle terrorisme et

---

4. Ce mot arabe qui signifie « mouvement » désigne notamment les manifestations de protestation intervenues en Algérie à partir de février 2019.

banditisme ; il préconise la prise en compte du multimodal et de l'interculturel et appréhende ce discours extrême, négateur de toute altérité, à travers les catégories rhétoriques du pathos agressif et du sublime abject.

La deuxième section, « Présidents et opposants : paroles et images », compte, elle, six articles centrés sur les figures des leaders politiques qui exercent ou ont exercé la fonction présidentielle et/ou sur leurs opposants à travers divers choix de communication politique de ces protagonistes (déclarations et discours plus ou moins ritualisés, ouvrages de compilation, réseaux sociaux) et des approches méthodologiques variées de la part des chercheur-e-s.

**Clébert Agenor Njimeni Njotang** s'intéresse à la publication au Cameroun, où le chef de l'État est au pouvoir depuis 1982, d'une compilation de motions de soutien à ce dernier, Paul Biya ; il décèle une stratégie énonciative subtile qui s'enracine dans un rituel traditionnel de rassemblement des peuples et promeut une nouvelle forme de propagande pour motiver, au nom de la souveraineté populaire, une candidature à un mandat supplémentaire. **Amoin Huguette Afferi** propose une analyse diachronique des discours de vœux du président ivoirien Alassane Ouattara, récemment élu pour un 3<sup>e</sup> mandat, en privilégiant les observables linguistiques et sémiotiques de l'énonciation, et en cherchant à mettre ainsi au jour les valeurs dont il se réclame, entre filiation et innovation, et le double ethos, individuel et collectif, qu'il vise à construire. **Alioune Barada Gueye** interroge les apports et les limites de l'analyse de données textuelles en comparant des logiciels de textométrie sur un corpus de discours des présidents Léopold Sédar Senghor et Abdou Diouf (1949-1999) ; il conclut à l'intérêt de la complémentarité des logiciels et à la nécessité d'étayer toute interprétation issue de l'analyse outillée par la connaissance des contextes et le retour aux textes. Selon **Sergine-Pamela Engoung Nsi**, les RSN contribuent à l'omniprésence de la parole politique et introduisent de nouvelles liturgies : elle explore cette hypothèse en étudiant la construction de l'image de soi publique et privée du président du Gabon, Ali Bongo, par la diffusion d'iconotextes sur Facebook et Twitter qui lui permettent de déployer toute une gamme d'ethos valorisants et d'images-arguments. L'article de **Jean Pierre Sagno** s'inscrit dans une double série de travaux récents, les uns portant sur le dispositif sociotechnique de Twitter et ses usages politiques, les autres sur l'ethos et l'identité, y compris numérique ; sur ces bases qui étayaient une méthode d'analyse, il compare la mise en scène de soi qu'élaborent dix personnalités politiques africaines – dont huit présidents et deux opposants – dans leurs tweets et les biographies de leurs profils. **Paul Diédhiou** revient, dans une perspective d'anthropologie historique, sur une « petite phrase » du président Léopold Sédar Senghor lors de la campagne électorale de 1978, qui participe, avec d'autres éléments déclencheurs mieux connus, à l'émergence du nationalisme casamançais et au conflit qui éclate en 1982 et connaît des répercussions jusqu'à nos jours au Sénégal ; l'article documente l'élaboration de l'argumentaire des indépendantistes.

La troisième section, « Du débat à la polémique », est constituée de sept articles consacrés à différentes configurations d'affrontements discursifs. Trois d'entre eux étudient des interactions et les quatre suivants privilégient une analyse argumentative des corpus considérés.

La contribution de **Siham Hocini**, qui s'inscrit dans le sillage de l'analyse du discours en interaction, porte sur une émission de débat politique télévisé diffusée par une chaîne algérienne privée ; les renforçateurs de l'expression du désaccord (envisagé comme acte de langage à part entière qui contribue à la stratégie argumentative) relèvent de procédés

linguistiques variés qu'elle met au jour sur un corpus de deux débats. **Hakim Fekir** analyse également un débat télévisé qui porte, lui, sur le *Hirak* et se révèle unilatéral ; la séquence qu'il étudie dans une perspective discursive et énonciative à partir des concepts de confrontation des points de vue (PDV) et de construction des ethos affichés et attribués lui apparaît comme emblématique en ce qu'elle instrumentalise la relation des contestataires à la France et à la langue française, afin de délégitimer ces derniers. C'est également sur le contexte algérien contemporain et dans le cadre théorique de la construction des ethos et des PDV que se développe l'analyse de **Lamis Beggas** et **Hazar Maïche** ; leur étude porte sur l'interaction asymétrique entre d'une part, des partisans du *Hirak* (parmi lesquels Kamel Daoud) qui s'expriment dans la presse ou sur les RSN et, d'autre part, le président Abdelaziz Bouteflika, qui réagit à la contestation en adressant des lettres à la population.

L'analyse argumentative proposée par **Nanourougo Coulibaly** porte sur une question à la fois économique et politique du débat public international, celle du franc CFA ; il étudie au sein d'un corpus hétérogène (déclarations, entretiens, essais, etc.) émanant de différents protagonistes institutionnels, scientifiques ou militants, la confrontation de ses défenseurs et de ses opposants en Afrique et en France. **Pamphile Mebiame Akono** analyse une controverse entre des acteurs du monde universitaire qui fait suite à la diffusion d'une vidéo d'élue locale au Gabon et qui se déploie sur les réseaux sociaux ; l'étude de cas illustre la circulation intermédiatique et le déplacement de l'affrontement initial des opinions vers l'affirmation des valeurs différentes. C'est également une élection locale (campagne municipale dans un district d'Abidjan en 2018), mais dont les enjeux nationaux sont importants, qui est à l'origine de l'analyse énonciative et argumentative d'**Amadou Ouattara Adou** ; l'auteur met en lumière la stratégie d'identification symétrique et d'appartenance symbolique à la communauté impulsée par l'énonciation collective des habitants favorables à un candidat, dans deux vidéos de campagne diffusées sur YouTube. **Idé Hamani**, après avoir rappelé l'importance du média radiophonique en Afrique et au Niger en particulier, propose une approche argumentative du discours politique officiel relayé par la station d'État nigérienne, la Voix du Sahel, dans ses journaux d'information ; il analyse les stratégies de minimisation du mauvais classement IDH (indice de développement humain) de l'année 2014 par les responsables et leur appel aux valeurs, notamment religieuses.

La quatrième et dernière section, « Lutttes et identités au prisme des médias », se compose de trois articles qui témoignent des combats pour l'émancipation et la reconnaissance des identités à travers diverses ressources médiatiques dans l'espace public. **Fetta Belgacem** articule la question de l'usage du web comme espace critique et alternatif des médias dominants, et celle du militantisme politique et citoyen ; enquêtant auprès de plusieurs catégories d'acteurs, militants et/ou professionnels, elle décrit le champ médiatique algérien, analyse les options du « médiactivisme » (critique contre-hégémonique *vs* critique expressiviste) dans le cadre de la revendication kabyle, et montre l'ambivalence du web. **Gnonsegouët Noëlle Gleo**, dans le sillage de l'analyse du discours inter-sectionnelle et des études de genre portant sur les argumentations féministes, postule que les RSN participent à l'émancipation en tant qu'espace d'expression, de solidarité et de dénonciation des violences et agressions sexuelles faites aux femmes ; elle illustre son propos par des études de cas examinant les hashtags et le technodiscours rapporté de comptes Twitter de Côte d'Ivoire et du Sénégal. L'article de **Najate Nerci**, qui clôt la section et le volume, consacre sa réflexion au mouvement des droits des femmes au

Maroc en retraçant son histoire récente et en s'interrogeant sur les relations entre discours dominant et contre-discours ; à travers le rappel documenté de l'affaire Hajar Raissouni (2019), elle dégage les implications politiques et religieuses du féminisme et distingue deux types de contre-discours féministes illustrés par deux manifestes (l'un reconduit les paradigmes hégémoniques alors que l'autre les réfute).

## Bibliographie

- BACOT Paul, COULOMB-GULLY Marlène, HONORÉ Jean-Paul, LE BART Christian, OGER Claire et PLANTIN Christian, 2010, « Le discours politique n'est pas transparent. Permanence et transformations d'un objet de recherche » [En ligne], *Mots. Les langages du politique*, n° 94 « Trente ans d'étude des langages du politique (1980-2010) », p. 5-9, URL : <https://doi.org/10.4000/mots.19841>.
- BALANDIER Georges, 1984, *Anthropologie politique*, Paris, Presses universitaires de France [4<sup>e</sup> édition].
- 1965, « Problématique des classes sociales en Afrique noire », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 38, p. 131-142.
- CHARAUDEAU Patrick, 2005, *Le discours politique : les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.
- 2002, « À quoi sert d'analyser le discours politique ? » [En ligne], in *Análisi del discurs polític*, Barcelone, IULA-UPF, URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours.html>.
- DORNA Alexandre et GEORGET Patrice, 2007, « Quand le contexte surdétermine le discours politique » [En ligne], *Le Journal des psychologues*, n° 247, p. 23-28, URL : <https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2007-4-page-23.htm>.
- FANON Frantz, 1961, *Les damnés de la terre*, Paris, Maspéro.
- GHIGLIONE Rodolphe, 1989, *Je vous ai compris ou l'analyse du discours politique*, Paris, Armand Colin.
- LEWIS Arthur W., 1966, *La chose publique en Afrique occidentale*, Paris, Éditions Futuribles SEDEIS.
- OLLIVIER-YANIV Caroline, 2010, « Discours politiques, propagande, communication, manipulation » [En ligne], *Mots. Les langages du politique*, n° 94 « Trente ans d'étude des langages du politique (1980-2010) » (dirigé par BACOT Paul, COULOMB-GULLY Marlène, HONORÉ Jean-Paul, LE BART Christian, OGER Claire et PLANTIN Christian), p. 31-37, URL : <https://doi.org/10.4000/mots.19857>.
- SYLLA Lanciné, 1977, *Tribalisme et parti unique en Afrique noire*, Paris, Presses Sciences Po.